



Eau et assainissement



- Direction territoriale de Rouen -
Publié le 10 Avril 2019

La direction territoriale de Rouen s'est inscrit dans le cadre de sa politique environnementale, dans une politique de maîtrise des rejets des activités portuaires dans l'eau afin d'apporter une contribution à l'amélioration de la qualité des masses d'eau. Une des actions annoncées concerne l'élaboration d'un **Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)** comprenant un diagnostic des réseaux d'assainissement (eaux pluviales, eaux usées) et un plan d'actions à court, moyen et long terme.

La direction territoriale de Rouen a ainsi lancé en 2011 un Schéma Directeur d'assainissement (SDA) sur le secteur portuaire de Rouen - La Bouille (rive droite et rive gauche). Compte tenu de l'étendue du territoire du port et de la concentration des enjeux liés à l'interface industrie-assainissement au niveau du port amont, l'étude ne traite que de ce secteur. Elle comprend un diagnostic des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales et des propositions d'actions ou de travaux hiérarchisés en fonction des enjeux environnementaux et des exigences réglementaires afin d'améliorer le système de collecte et de rejet, de réduire les apports parasites et de mettre en conformité les rejets avec la réglementation.

Le SDA a pour objectif de fixer les orientations fondamentales des aménagements à réaliser, à court, moyen et long terme, en vue d'améliorer la connaissance, la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement du domaine portuaire.

Le SDA a été finalisé en 2018. Un plan d'actions pluriannuel est en cours de définition à partir des propositions d'actions ou de travaux du SDA, en tenant compte des obligations réglementaires, des enjeux identifiés et des moyens financiers dédiés.

Ce plan d'actions doit permettre la mise en conformité progressive du réseau d'assainissement avec la réglementation.